

SOMMET MONDIAL 2005

RÉUNION PLÉNIÈRE DE HAUT NIVEAU | 14-16 SEPTEMBRE 2005



» LE SOMMET DE L'ONU S'ATTAQUE À DES PROBLÈMES MONDIAUX DIFFICILES

(New York, 6 septembre) Les chefs d'Etat et de gouvernement viendront en nombre record aux Nations Unies ce mois-ci, lors d'une occasion rare, donnée une seule fois à chaque génération, de prendre des décisions essentielles en vue de mettre fin à la pauvreté, de promouvoir les droits de l'homme, de combattre le terrorisme et d'aider les pays à se relever après un conflit meurtrier.

Le Sommet mondial 2005, qui aura lieu du 14 au 16 septembre, portera aussi sur la modernisation de l'Organisation elle-même, en vue de la rendre plus concrète et efficace dans le travail qu'elle accomplit partout dans le monde. Plus de 170 chefs d'Etat et de gouvernement ont fait part de leur intention d'y participer, ce qui fera de ce sommet, de façon presque certaine, la plus grande rencontre de leaders mondiaux jamais tenue.

Ce défi ne pourrait pas être plus ardu. Bien plus d'un milliard de personnes vivent encore dans la pauvreté extrême, et 20 000 meurent chaque jours de causes que l'on pourrait prévenir. Le terrorisme touche toutes les régions du monde, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, au milieu de la menace que représente la prolifération des armes de destruction massive. De larges portions de l'humanité sont touchées par les guerres civiles, et les droits de l'homme continuent d'être transgressés partout dans le monde.

Le Sommet donnera lieu à des déclarations sur les grandes questions de politiques mondiales, prononcées par les chefs d'Etat et de gouvernement dans la Salle de l'Assemblée générale. Ces séances devraient être co-présidées par le Président du Gabon, Omar Bongo Ondimba, et le Premier ministre de Suède, Goran Persson — au nom des pays d'origine du président sortant et du nouveau président de l'Assemblée générale. Une partie particulière de la réunion, le 14 septembre, fournira l'occasion aux pays et aux regroupements régionaux d'annoncer des engagements ou des approches novatrices pour combattre la pauvreté et réaliser des objectifs de développement.

Un événement clef du Sommet sera l'occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de signer, de ratifier ou d'adhérer à des conventions internationales. Les 32 traités qui seront soulignés cette année (*voir le document d'information à ce sujet*) portent sur une gamme de sujets abordés par le Sommet, notamment les droits de l'homme, les réfugiés, les questions pénales, le terrorisme, le crime organisé et la corruption, l'environnement et le désarmement. La Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, récemment adoptée, sera officiellement ouverte aux signatures.

LA ROUTE MENANT VERS LE SOMMET

Certaines propositions en négociation ont été soumises d'avance au Sommet par des délégations nationales, notamment pour créer un Conseil des droits de l'homme, afin de rétablir la crédibilité des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, une nouvelle Commission de la consolidation de la paix, pour aider à stabiliser les pays sortant d'un conflit, et des mesures pour améliorer la gestion et la responsabilité dans toute l'Organisation.

Des pourparlers ont eu lieu sous la direction du Président de l'Assemblée générale, Jean Ping (Gabon). Les délégations devraient se mettre d'accord sur un document final, qui mènera à l'adoption d'une convention

générale contre le terrorisme, de même qu'à un engagement à agir pour protéger les civils dans les cas de génocides, de nettoyages ethniques et de crimes contre l'humanité.

Les négociateurs se sont aussi efforcés de parvenir à des consensus sur de nouvelles mesures visant à vaincre la pauvreté extrême, en la réduisant de moitié d'ici à 2015. Depuis leur adoption lors du Sommet du Millénaire, en 2000, les pays se sont efforcés de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement sur la santé, l'éducation, l'environnement, l'eau et les droits des femmes. D'importantes nouvelles promesses d'aide, notamment de la part de pays de l'Union européenne, et l'annulation de 40 milliards de dollars de dettes de pays pauvres, annoncée lors de la réunion de juillet du Groupe des Huit, en vue du Sommet mondial, ont rehaussé l'effort mondial de lutte contre la pauvreté.

Une attention particulière sera aussi portée sur les réformes pour renforcer les mécanismes de l'ONU touchant les droits de l'homme. En plus d'un nouveau Conseil des droits de l'homme, qui remplacerait la discréditée Commission des droits de l'homme, des délégations se penchent sur des propositions pour renforcer le budget et les capacités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Des réformes de toutes les principales composantes des Nations Unies elles-mêmes — notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, de même que le Secrétariat de l'ONU — sont également sur la table. La question de l'élargissement du Conseil de sécurité est discutée, quoique des aspects importants devront vraisemblablement être résolus après le Sommet de septembre.

En plus des déclarations officielles devant l'Assemblée générale, les dirigeants mondiaux tiendront des discussions officieuses, notamment dans le cadre de quatre tables rondes interactives, chacune couvrant un large éventail de questions abordées par le Sommet.

Plusieurs autres événements officieux devraient également avoir lieu pour faire progresser les questions discutées au Sommet. Ils seront organisés par divers gouvernements, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et par des organisations non gouvernementales, autant dans le complexe de l'ONU que dans des lieux avoisinants. Une liste de certains de ces événements est disponible sur le site Internet du Sommet.

CONTACTS POUR LES MÉDIAS

Des documents d'information et des renseignements touchant l'accréditation des médias et les questions de logistique du Sommet, sont disponibles sur le site Internet www.un.org/summit2005.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Division de la communication stratégique / DPI

Tél. : (1+212) 963-2932, 963-5602, 963-8264, ou, du 14 au 16 septembre,

au bureau d'information du Centre des médias : (1+212) 963-9611, 963-9612 ou 963-9613.

Courriel : mediainfo@un.org.

POUR L'ACCRÉDITATION DES MÉDIAS ET LES QUESTIONS TOUCHANT L'ACCÈS :

Groupe de l'accréditation des médias et de la liaison / DPI

Tél. : (1+212) 963-7164 (accréditation); (1+212) 963-7463 ou 963-2870 (accès)

Télécopieur : (1+212) 963-4642